



RÉMY COINTREAU

Paris, le 6 juillet 2020

**Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité de la société
REMY COINTREAU**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société REMY COINTREAU à Kepler Cheuvreux, à la date du 30 juin 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 15 389 titres
- 3 390 341,33 €

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 22 560 Titres
- 2 097 627,87 €